

Examen de rédacteur principal de 2^{ème} classe

Voie de promotion interne

Catégorie B

Conseiller formation	Anne PILLET-RO CABOY		
Assistantes formation	Angers Manon ROBILLARD 02 41 77 37 60 manon.robillard@cnfpt.fr	Nantes Anissa TOUZOUIRT 02 40 89 98 38 anissa.touzouirt@cnfpt.fr	Le Mans Marie-Joëlle CLORENNEC 02 43 16 16 80 mariejoelle.clorennec@cnfpt.fr

Date prévisionnelle de l'examen	Inscription à la préparation	Test d'orientation	Si test non satisfaisant ↓ Orientation vers une formation préalable (avec accord de la collectivité)	Durée de la préparation	Déroulement de la préparation	Lieux de la formation
10/9/2014	15/10/2013	Novembre 2013	Formation tremplin B 7 jours Février / Avril 2014	5 jours	Mai / Sept 2014	Angers Nantes Le Mans Voir autres lieux en fonction des effectifs

Public concerné

Ouvert aux fonctionnaires relevant du cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux titulaires du grade **d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe** ou du grade **d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe** et comptant :

- Au moins **12 ans** de services publics effectifs dont **5** dans ce cadre d'emploi en position d'activité ou de détachement
- Au moins **10 ans** de service effectif lorsqu'ils exercent les fonctions de secrétaire de mairie dans une commune de moins de 2000 habitants depuis **au moins 4 ans**.

L'éligibilité de l'agent à passer l'examen est à vérifier par la collectivité.

Pour connaître les conditions précises d'inscription, contacter le(s) centre(s) de gestion organisateur(s)

L'inscription à un examen professionnel est indépendante de l'inscription à la préparation. Cette démarche doit être effectuée personnellement par l'agent auprès de l'organisme organisateur (Centre de gestion).

Modalités d'accès à la préparation

La préparation à un concours ou à un examen professionnel nécessite assiduité et investissement personnel. Elle se déroule sur le temps de travail de l'agent. **Pour être prise en compte, toute inscription doit être validée par l'autorité territoriale.**

(*) Un positionnement pédagogique permettra à l'agent de se situer par rapport aux exigences attendues sur les épreuves écrites de l'examen. Une orientation sera proposée aux agents, selon les résultats du positionnement pédagogique. Elle pourra préconiser un renforcement en français et communication

Contenu de la formation

Entrainement à l'écrit : Apports méthodologiques sur l'épreuve de Rédaction d'un rapport 2 mises en situation avec correction individualisée et proposition de corrigé type	2 à 3 j
Entrainement à l'oral : Apport méthodologique pour la réalisation de l'épreuve Entrainement collectif et / ou individuel à la présentation l'acquis de l'expérience professionnelle et à la réponse aux questions	1 à 2 j
Pour compléter vos connaissances , des modules spécifiques ainsi que des propositions de rencontres thématiques sont proposés par le CNFPT dans le cadre de son offre régionale de formation.	

Coût de la formation

La délégation régionale des Pays de la Loire assure la prise en charge de l'organisation pédagogique et matérielle de la formation.

Les frais de déplacement et de restauration sont à la charge du stagiaire ou de sa collectivité.